

Laténa, le 13 juillet 2026

Consommation eau potable

Recommandation d'un usage économe de l'eau potable sur l'ensemble du territoire de la Commune de Laténa.

En raison de la sécheresse actuelle qui touche notre région depuis plusieurs semaines et des prévisions météorologiques défavorables, le Conseil communal se voit dans l'obligation de proclamer des mesures de préservation de l'eau potable.

En effet, les captages communaux sont fortement sollicités et leur débit ont atteint un niveau particulièrement bas, il a donc été décidé d'instaurer, jusqu'à nouvel avis, les dispositions suivantes :

- Fermeture des fontaines raccordées au réseau d'eau potable ;
- Suspension de l'arrosage des terrains de sport.

Le Conseil communal invite également la population à faire un usage responsable et économe de l'eau, notamment pour les consommations non essentielles, telles que l'arrosage des pelouses ou le lavage des véhicules privés, conformément aux mesures prises par le Conseil d'Etat dans son communiqué de presse du 10 juillet 2026.

Le Conseil communal